



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CHER

CANTON D'AVORD

COMMUNE DE MARSEILLES LES AUBIGNY

L'an deux mil dix-neuf le 24 juin 2019 le conseil municipal de la commune de Marseilles-lès-Aubigny dûment convoqué, le 20 juin 2019 s'est réuni en session ordinaire dans la salle de conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RENAULT Maire.

Présents: M.RENAULT, M GRILLON, MME DUFOUR, M GENTY, M BRENON, M BOUHOUR, M GAUDRY, M.GERMAIN, Mme HORDEQUIN, Mme MOUTON, M PINGON, M RICHEL, MME RAPEAU, M de VILLELE

Procurations :

Absents : M.FLOUZAT

La séance est ouverte à 18h00

Le compte rendu de la séance du 14 mai 2019 est lu et adopté à l'unanimité des présents.

Lecture et signature des délibérations :

Mme DUFOUR est élue secrétaire de séance

1. EAU

11 .Les écritures nécessaires afin que la Perception puisse finaliser le transfert du budget eau de la commune au SIAEP de Sancergues :

-en fonctionnement du compte D678 : 144528,42 €

-en investissement du compte D1078 : 41170,23 €

Transfert des subventions et des amortissements de subvention :

-subventions compte D131 : 94663,95 €

-amortissement compte D1391 : 43863,48 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents

12.Réunion SIAEP du17/06

Etude en cours pour raccordement du château d'eau de Marseilles-les-Aubigny au réseau du SIAEP de Sancergues par Beffes. Des sondages ont été effectués pour passage des canalisations sous le canal et la voie ferrée.

L'étude pour définir le périmètre de protection se poursuit également

2. REGIES

Suite à l'absence prolongée de la titulaire pour arrêt maladie prolongé et à l'incompatibilité entre les fonctions de secrétaire de Mairie et de Régisseur, le maire propose de clore la régie CSC et Photocopie et d'arrêter les comptes avec le Régisseur titulaire et le Comptable public.

Modification des régies suite à l'absence prolongée du titulaire en arrêt maladie prolongé

Régie CSC et photocopies

La régie CSC et photocopies est fermée et la régie CSC est créée

	Régie CSC et Photocopies	Régie CSC
-titulaire	Nathalie LEBEAU	Géraldine MOLLON
-suppléant	Géraldine MOLLON	Marie-France DEVEAU

La régie Halte-repos est fermée et la régie Halte-nautique est créée

	Régie Halte-repos	Régie Halte-nautique
-titulaire	Nathalie LEBEAU	Géraldine MOLLON
-suppléant	Géraldine MOLLON	Marie-France DEVEAU

3. ASSAINISSEMENTS

Réactualisation du Compte Administratif

A la demande de la Préfecture, le compte administratif 2018 est réactualisé en prenant en compte l'incorporation des reports 2017 non réalisés dans le compte administratif précédent (délibération 2019-017)

Les résultats suivants sont présentés par le maire :

FONCTIONNEMENT :	Recettes	43077,78 €
	Dépenses	37348,79 €
	Excédent	5728,99 €
INVESTISSEMENT	Recettes	22360,84 €
	Dépenses	11481,31 €
	Excédent	10879,53 €

Pour le Compte Administratif, le Maire s'étant retiré, la présidence est donnée à M GRILLON 1^{er} adjoint . Après en avoir délibéré le conseil avec 13 voix pour et 0 contre approuve le Compte Administratif.

.

Affectation des résultats

A la demande de la Préfecture, l'affectation des résultats 2018 est réactualisé en prenant en compte l'incorporation des reports 2017 non réalisés (délibération 2019-018) est présentée par le maire :

FONCTIONNEMENT :	Excédents 2018	5728,99 €
	Excédents 2017	43077,78 €

	Excédents Totaux	48806,77 €
	Déficit investissement	641,06 €
INVESTISSEMENT	Excédents 2018	11520,59 €
	Déficits 2017	-641,06 €
	Excédents Totaux	10879,53 €

Le Maire propose l'affectation suivante des résultats :

-l'excédent de fonctionnement de 48806,77 € à la section recettes de fonctionnement du budget 2019.

-l'excédent d'investissement de 10879,53 € à la section recettes d'investissement du budget 2019.

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité des présents cette affectation des résultats

Décision modificative pour budget 2019

Propositions de modification du budget pour rendre en compte le déficit 2017 et le rééquilibrer Afin d'avoir une utilisation plus aisé de l'excès de fonctionnement.

Investissements	Dépenses	33240,07 €	
	Recettes	32599,31 €	-640,76 €
Fonctionnement	Dépenses	31347,07 €	
	Recettes	63044,76 €	Suréquilibre 31697,69 €

Proposition rééquilibrage adoptée à l'unanimité

Fonctionnement	Section 011	Compte 6061(électricité)	+1000 €
		Compte 6156 (maintenance)	+29056,93 €
	Section 65	Compte 658 (participation autres collectivité)	+1000 €
	Section 023	virement à section investissement de	640,76 €
Investissement	Section 021	virement de la section fonctionnement	640,76 €

4. CONVENTION RASED

La convention de financement du RASED qui intervient dans notre école (1,50 € par élève) est adoptée à l'unanimité.

5. POINT CSC

La société Brisset a des difficultés pour les pièces de rechange des systèmes de désenfumage. La livraison des pièces est prévue S27 pour des travaux en juillet.

Tables :après discussion, le modèle de 2m est retenu.

6. PROJET RUE DU PORT

La subvention Etat-DETR-Aménagement du centre bourg qui représente 40% du financement

(305 760 €) est annulée. Le nouveau contrat DETR est prévu pour 2022.

Nous avons deux possibilités :

-redéposer le dossier fin 2021 pour travaux 2022/2023

-étudier la possibilité de séparer le dossier en plusieurs étapes avec des financements différents.

7. MATERIELS ROULANT

La tondeuse ISEKI autoportée version route donne entière satisfaction. Son acquisition a été votée à l'unanimité pour un montant de 27582,00 € TTC.

Le coût d'acquisition a été réduit pour la commune par la reprise des deux matériels suivants :

-tracteur ISEKI de 1989, n° inventaire 21571-1I d'une valeur de 2194,12 € repris pour 1200 € TTC

-tracteur KUBOTA de 2002, n° inventaire 21571-1N d'une valeur de 1200,00 € repris pour 5400 € TTC

Ces reprises sont votées à l'unanimité.

8. PETITS MATERIELS

Extincteurs : un contrat pluriannuel sera discuté avec le fournisseur sélectionné
Prévoir l'équipement du stade en extincteur selon la législation.

Transpalette : le devis de 215 € /HT est adopté à l'unanimité.

Gestion des matériels : Philippe GENTY et Alexandre GAUDRY sont en charge d'établir avec les employés l'inventaire du petit outillage pour en améliorer la gestion

9.FETE PATRONALE

Le bilan est plutôt satisfaisant.

Vendredi soir : le concours de boules s'est bien déroulé avec de nombreux participants

Samedi : Le marché des produits du terroir est à revoir (manque d'exposants). Il sera conservé avec ajout d'une autre activité

Pour les autres événements, retraite aux flambeaux avec les échassiers, feu d'artifice, bal, buvette du comité des fêtes RAS

Dimanche : Toujours autant d'exposants et de visiteurs à la brocante

Cependant une réflexion sur la propreté (poubelles...) doit-être menée.

10. POINT ASSOCIATIONS

Tennis

Le devis pour la réfection des peintures du court N°1 est signé pour des travaux prévus début septembre.

Le plan d'aménagement des toilettes et d'une douche dans le local actuel (toilettes extérieures inutilisables seront détruites) a été réalisé. Les travaux seront effectués par les

adhérents du tennis à partir de septembre

Football

Une réunion sera programmée avec le Club pour faire le point sur les coûts pour la commune et définir la convention entre la communauté et le Club.

11. CDC

Le projet définitif du PLUi a été transmis aux différents organismes officiels. Il est consultable au siège de la CdC ou à la mairie.

L'enquête publique est prévue en septembre.

12.DIVERS

Réunion concernant les biens communaux

Le « contrat de prestation de service de fourrière animale » proposé par la DPANC (refuge de Thiernay est adopté à l'unanimité

TOUR DE TABLE

Maison Fleuries (Hubert Grillon)

Rendez-vous pour la sélection des candidats le 26/07 à 14h30 (départ de la mairie pour un tour dans la commune).

Réunion du Jury le 10/07 à 14h30

Lydie Rapeau nous informe que M Raimondo souhaite faire don à la commune de 2 ancras et d'un treuil. Une partie de ce matériel devrait-être installée vers le pont levis.

La municipalité adresse ses vifs remerciements à M Raimondo.

Fête de la musique : pour la prochaine édition, une régulation de la circulation sera mise en place

Entretien divers

Une opération pour boucher les trous sur certains axes sera organisée en septembre.

Une opération de taille de certains arbres sera effectuée l'hiver prochain

La séance est levée à 20h15

Le maire

le secrétaire

les conseillers